



■ À l'attention des Candidats aux élections présidentielles

Paris, le 5 décembre 2016

Monsieur le Candidat,

Les violences sexuelles ne sont pas des faits divers mais une vraie question de société.

Une femme sur quatre, un homme sur six sont, au moins une fois dans leur vie, victimes de violence sexuelle :

- le viol qui est un crime,
- les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme qui sont des délits.

En France, ce sont 13 millions de personnes, qui, à des degrés divers, ont subi une agression.

Il est important de réaliser que ce sont les enfants qui sont les plus touchés : dans plus de 80% des cas, la première agression a lieu dans l'enfance. Ce qui veut dire que, chaque jour, des dizaines de milliers d'enfants subissent les agressions d'un proche. L'amnésie post-traumatique qui les frappe fréquemment peut durer des dizaines d'années, engendrant des souffrances psychiques et des pathologies « inexplicables » (maladies auto-immunes, cancers, ...) ainsi qu'un coût pour l'assurance maladie de plus de 10 milliards d'euros annuels.

Quand les faits remontent à la mémoire, il est souvent trop tard pour faire appel à la Justice (jusqu'à 38 ans). Il est indispensable de pouvoir répondre aux victimes, mais aussi d'arrêter les prédateurs, même s'ils sont âgés car, confiants dans leur impunité, ils continuent d'agresser des enfants.

Il est également important de donner aux victimes et aux auteurs, eux-mêmes souvent anciennes victimes dans l'enfance, les moyens de se soigner afin d'éradiquer ce fléau social.

POUR NOUS CONTACTER

stopauxviolencessexuelles@yahoo.com | www.stopauxviolencessexuelles.com

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS,
28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
ASSOCIATION Loi 1901

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
 c/o MAISON DES ASSOCIATIONS,
 28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
 ASSOCIATION Loi 1901



Il est indispensable de mettre en œuvre une prévention de grande envergure, de former tous les acteurs concernés et de rendre possible une reconnaissance tardive aux victimes.

Monsieur le Candidat, qu’entendez-vous faire à ce sujet ?

Avez-vous l’intention de prendre en compte la révélation des faits comme point de départ de la prescription ? Envisagez-vous l’imprescriptibilité pour les violences sexuelles commises sur des mineurs afin de laisser le temps au réveil des amnésies post-traumatiques ?

Les Assises Nationales sur les violences sexuelles auront lieu les 9 et 10 janvier 2017 à l’Assemblée Nationale. En Séance plénière, nous communiquerons les réponses de tous les candidat/e/s sollicité/e/s. Pour ce faire, nous vous remercions de nous adresser une réponse écrite avant le 31 décembre 2016.

D’autre part, nous sollicitons un rendez-vous avec vous dans le courant du 1^{er} trimestre 2017.

Dans l’attente des réponses à nos questions, nous vous prions de croire, Monsieur le Candidat, en l’expression de toute notre considération.

Dr Violaine GUERIN, présidente

POUR NOUS CONTACTER

stopauxviolencessexuelles@yahoo.com | www.stopauxviolencessexuelles.com